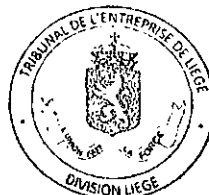


Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21132453*****29 OCT. 2021**

Greffe

N° d'entreprise : **0403 957 587**

Nom

(en entier) : **Le Home Ougrée S.C.R.L., société de logement de
service public agréée sous le n° 6160**(en abrégé) : **Le Home Ougrée**Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Place Gutenberg, 15 à 4102 OUGREE****Objet de l'acte :**

- Nomination de Monsieur Daniel CHEVRON, Administrateur représentant la Région, en remplacement de Monsieur Rafail PREDA

EXTRAIT DU P.V. du C.A. du 20/06/2020

Par son courrier du 9/06/2020, le Ministre Pierre-Yves DERMAGNE nous a transmis la décision du Gouvernement wallon du 4/06/2020, relative à la désignation de l'Administrateur représentant la Région, à savoir Monsieur Daniel CHEVRON, en remplacement de Monsieur Rafail PREDA.

Cependant, cet arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. Or, le jour de la convocation, la publication n'ayant pas encore eu lieu, Monsieur CHEVRON a été invité à participer au C.A., sans voix délibérative, Monsieur PREDA restant donc l'Administrateur représentant la Région à part entière jusqu'à ladite publication au Moniteur belge.

En date du 19/06/2020, la publication officielle a été actée. De ce fait, Monsieur CHEVRON, ayant dûment signé le R.O.I. et le Code d'Éthique et de Déontologie, a donc été invité à participer de manière officielle à ce C.A. Par ailleurs, Monsieur PREDA a été prévenu de la fin de son mandat.

Le C.A. prend acte de la désignation qui précède.

EXTRAIT DU P.V. de la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2021

- Démission de Mme Pascale PIRARD, Administrateur représentant le C.C.L.P., par courrier électronique du 12/09/2019, actée par le C.A. du 26/09/2019.

À l'unanimité, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Mme Pascale PIRARD comme Administrateur du Home Ougrée représentant le C.C.L.P.

- Prise d'acte des nominations de M. Michel SCHWAENEN et Mme Marguerite DENOËL, Administrateurs représentant le C.C.L.P., par l'A.G.W. du 6/02/2020, actées par le C.A. du 27/02/2020.

À l'unanimité, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des nominations de M. Michel SCHWAENEN et Mme Marguerite DENOËL comme Administrateurs du Home Ougrée représentant le C.C.L.P.

- Prise d'acte de la nomination de M. Daniel CHEVRON, Administrateur représentant la Région, par l'A.G.W. du 4/06/2020, actée par le C.A. du 20/06/2020, en remplacement de M. Rafail PREDA.

À l'unanimité, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la nomination de M. Daniel CHEVRON comme Administrateur représentant la Région Wallonne.

Déposé en même temps :

- Copie de l'extrait conforme du P.V. du C.A. du 20/06/2020
- Copie de l'extrait conforme du P.V. de la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2021
- Copie du courrier du Ministre DERMAGNE informant de la désignation du nouvel administrateur représentant la Région

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).